

Capdenac, le 16 mars 2026

Convocation à la réunion d'installation du conseil municipal pour l'élection du Maire et des Adjointes

Le conseil municipal, légalement convoqué, se réunira

Le Vendredi 20 Mars 2026 à 18h30

en session ordinaire

A la mairie - salle du Conseil

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Ordre du jour

1. Election du Maire
2. Fixation du nombre des adjoints
3. Election des adjoints
4. Lecture de la charte de l'élue local
5. Délégations consenties au Maire
6. Délégations consenties aux Adjointes
7. Délégations consenties aux agents communaux
8. Questions diverses

En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de donner pouvoir à un membre du conseil municipal (Rappel : un seul pouvoir autorisé par conseiller).

Pour cela, merci de nous retourner le mandat ci-joint complété et signé.

En l'absence de ce document, le pouvoir ne pourra pas être enregistré.

Merci de votre compréhension.

Le Maire
Guy BATHEROSSE

